16.—Subventions aux lignes de navigation et subsides postaux, années fiscales 1936-38—fin.

Service.	1936.	1937.	1938.
vices locaux—	\$	\$	\$
Mulgrave et Guysborough, et points intermédiaires	9,469	9,317	9,50
Murray-Bay et rive nord (service d'hiver)	40,000	40,000	40,00
Parrsboro, Kingsport et Wolfville	1.873	1,500	2,50
Ile-Pelée et terre ferme	8,250	8,250	7,00
Pictou, Mulgrave et Chéticamp	11,000	11,000	11,50
Pictou, Souris et îles de la Madeleine	37,500	37,500	37,50
Québec, Natashquan et Harrington et autres ports sur la rive	1000 00 000		
nord du St-Laurent	84,500	85,000	85,00
Québec ou Montréal et Gaspé et autres ports sur la rive sud du	552-0505555455-054		
St-Laurent	60,000	60,000	60,00
Rimouski, Matane et rive nord du bas St-Laurent	50,000	50,000	50.00
Rivière-du-Loup et Tadoussac et autres ports de la rive nord	12,000	10,000	10.0
Baie Ste-Catherine et Tadoussac	3,250	3,500	3,5
Saint John et Bridgetown	1.000	800	8
Saint John, Bear-River, Annapolis et Granville	2,000	1,500	1.5
Saint John et Margaret ville et autres ports sur la baie de Fundy	2.800	2,500	2.5
Saint John et ports du Bassin de Minas	3.500	5,000	5.0
Saint John et St-Andrews et ports intermédiaires	3,000	3,000	3.0
Saint John, Westport et Yarmouth et autres	13,000	13,000	13.0
Saint John et Weymouth	633	1.000	1.0
Summer ville, Burlington et Windsor, NE.	750	750	1,0
Sydney et baie St-Laurent, etc.	25,000	25,000	25.0
Sydney et parts du lac Bras-d'Or et ports sur la côte ouest du	20,000	20,000	20,0
Cap-Breton	22,500	22,500	22.5
Sydney et Whycocomagh	16,000	16,000	16.0
Inspection des navires subventionnés	4,526	4.853	4.5
Inspection des navires subventionnes	4,020	4,000	4,0
Totaux	2,426,609	2,119,914	2,029,2

¹ Joint à Halifax et sud du Cap-Breton.

Sous-section 2.—Services de la marine marchande de l'Etat.

Marine marchande de l'Etat.—Les circonstances dans lesquelles l'Etat devint possesseur et chargé de l'exploitation d'une marine marchande sont expliquées à la page 790 de l'Annuaire 1934–35.

La flotte marchande a eu son plus grand développement en 1924 et le 31 décembre de l'année elle comptait 57 navires d'un déplacement total de 353,450 tonnes représentant un placement original de \$79,661,921. Le 8 juin 1936 les dix navires qui restaient ont été vendus au prix de \$389,444. Un tableau montrant les résultats de l'exploitation de 1919 à 1936 paraît à la p. 715 de l'Annuaire de 1937.

Paquebots Nationaux (Antilles).—En vertu du traité commercial de 1926 entre le Canada et les Antilles (16-17 Geo. V, c. 16), le gouvernement canadien s'est engagé à établir une ligne directe aux Antilles desservie par les Paquebots Nationaux (Antilles). Ce service comporte onze bâtiments d'un déplacement global de 62,761 tonnes. Cinq de ces navires, de la classe "Lady", ont été construits spécialement pour le transport des passagers, tandis que les six autres qui faisaient partie anciennement de la flotte marchande de l'Etat furent acquis par les Paquebots Nationaux (Antilles), en vertu d'ententes avec leurs propriétaires respectifs. Les immobilisations au 31 décembre 1937 représentent une somme de \$10,954,693 dont la plus grande partie est imputable au coût de construction des navires de la classe "Lady" à l'évaluation actuelle des six autres bâtiments et aux frais nécessités par des modifications apportées à trois de ceux-ci dans le but de les rendre propres au

² Joint à Halifax et Sherbrooke.